

CULTURE

Dans le flou artistique

REIMS Le milieu culturel reste dans l'expectative. Des plans s'échafaudent mais tout reste incertain.

LES FAITS

• **À la mi-mars**, les salles de spectacles baissent le rideau. Tous les spectacles programmés ont depuis été annulés ou reportés à la saison prochaine.

• **Le 30 avril**, un collectif de nombreuses personnalités dont Catherine Deneuve signe dans le journal Le Monde une tribune pour réclamer la prolongation des droits des intermittents du spectacle d'une année au-delà des mois où toute activité aura été impossible.

• **Le 6 mai**, Emmanuel Macron annonce une « année blanche » : les intermittents - artistes ou techniciens - conserveront leurs droits à l'assurance chômage jusqu'en août 2021, même s'ils ne peuvent justifier de 507 heures de travail par an.

• **Le 11 mai**, les rassemblements sont limités à 10 personnes. Toutes les salles de spectacles restent fermées mais les répétitions peuvent avoir lieu dans les théâtres, avec un maximum de 10 personnes.

Le décor a été démonté. Mais il reste au sol et sur les gradins des câbles électriques et du petit matériel technique. Dans le cirque du Manège, rien n'a bougé depuis la mi-mars et les répétitions du Groupe acrobatique de Tanger. Ce dernier avait quitté Reims la mort dans l'âme, sans avoir pu jouer *Fig ! (Réveille-toi !)*, sa dernière création. Car les représentations avaient été annulées, avant le début du confinement.

Dans le « Théâtre », l'autre salle du Manège qui se trouve juste en face, le temps semble, là aussi, arrêté. Les 400 fauteuils rouges restent désespérément vides et un silence pesant remplace la musique, les pas des danseurs et les salves d'applaudissements. Il y a deux mois, comme toutes les structures culturelles de

Reims et d'ailleurs, le Manège a brutalement baissé le rideau. Déconfinement ou pas, il n'est pas près de le relever. Car les rassemblements de plus de dix personnes restent proscrits. Et l'ouverture des salles de spectacles interdite jusqu'à nouvel ordre. Même si Bruno Lobé, le directeur des lieux, veut rester positif, il a tiré un trait sur la saison 2019-2020. « On ne pourra pas rouvrir avant la rentrée de septembre et espérons déjà que l'on puisse le faire », avance-t-il, plus grave qu'à son habitude. Bruno Lobé ne cache pas que la distanciation physique chez les danseurs et les artistes du spectacle vivant en général lui semble bien difficile à respecter. Sans compter que condamner trois-quarts des places lui semble irréalisable.

"MALHEUREUSEMENT, IL Y AURA DE LA CASSE"

« Il faut se remettre en cause, trouver de nouvelles façons d'accueillir les artistes et le public. Mais, franchement, on avance au jour le jour car il y a encore beaucoup d'inconnues à tous les niveaux », explique-t-il. « J'ai la chance d'avoir une équipe soudée et motivée. La saison prochaine devrait être très riche car s'ajoutent à la programmation tous les spectacles récemment reportés », poursuit-il. Mais le programme ne cache pas que certaines compagnies étrangères, qu'il a invitées en novembre prochain, ont déjà annulé...

S'il reconnaît que la situation financière du Manège n'a pour l'instant rien de préoccupant et que les dix-huit permanents continuent de travailler, Bruno Lobé se montre beaucoup plus inquiet pour les petites compagnies. « Les annonces gouvernementales en faveur de la culture sont rassurantes mais il faut attendre de voir comment cela va se mettre en place. De toute façon, certains artistes vont subir pendant plusieurs années les conséquences de cette crise. Malheureusement, il y aura de la casse... ».



De haut en bas : Bruno Lobé du Manège ; l'Opéra de Reims au temps de l'affluence ; le spectacle - prémonitoire ? - présenté dans la ville pour les 50 ans de la Comé



"J'espère que ces mesures de distanciation seront transitoires car, sinon, l'essence du spectacle vivant sera en danger"

Serge Gaymard, directeur de l'Opéra

Vice-président du Syndeac, le Syndicat des entreprises artistiques et culturelles, Bruno Lobé étudie aujourd'hui la possibilité d'accueillir des artistes en répétitions et imagine des rendez-vous à distance avec le public, comme une exposition en extérieur ou un projet participatif sur internet. Pour le reste, il attend de voir comment va évoluer la situation sanitaire. Et croise les doigts pour

pouvoir recevoir le public en septembre.

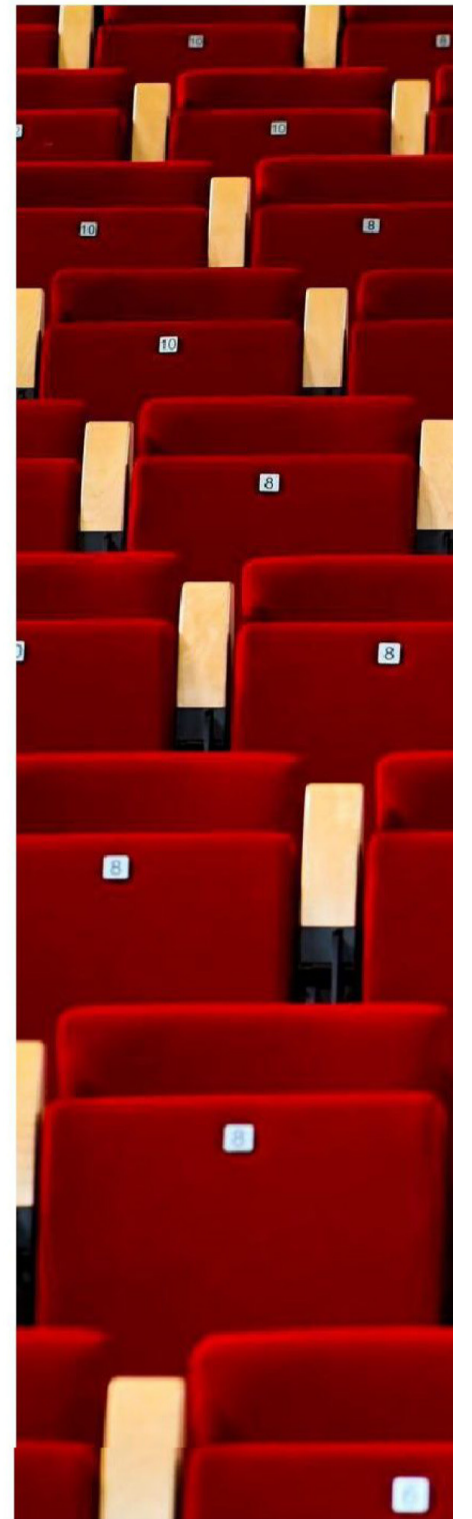
À l'Opéra de Reims, le directeur Serge Gaymard est également dans l'expectative, convaincu que « la culture est essentielle à notre mode de vie en société ». « Nous avons plus que jamais besoin de nous divertir, de nous évader, de vivre une autre vie et de se faire raconter des histoires pour retrouver notre part d'enfance. Le spectacle vivant est idéal pour cela ! Alors comment imaginer que les artistes et le public puissent respirer, rire, pleurer et vibrer ensemble s'ils sont trop éloignés les uns des autres et portent des masques ? »

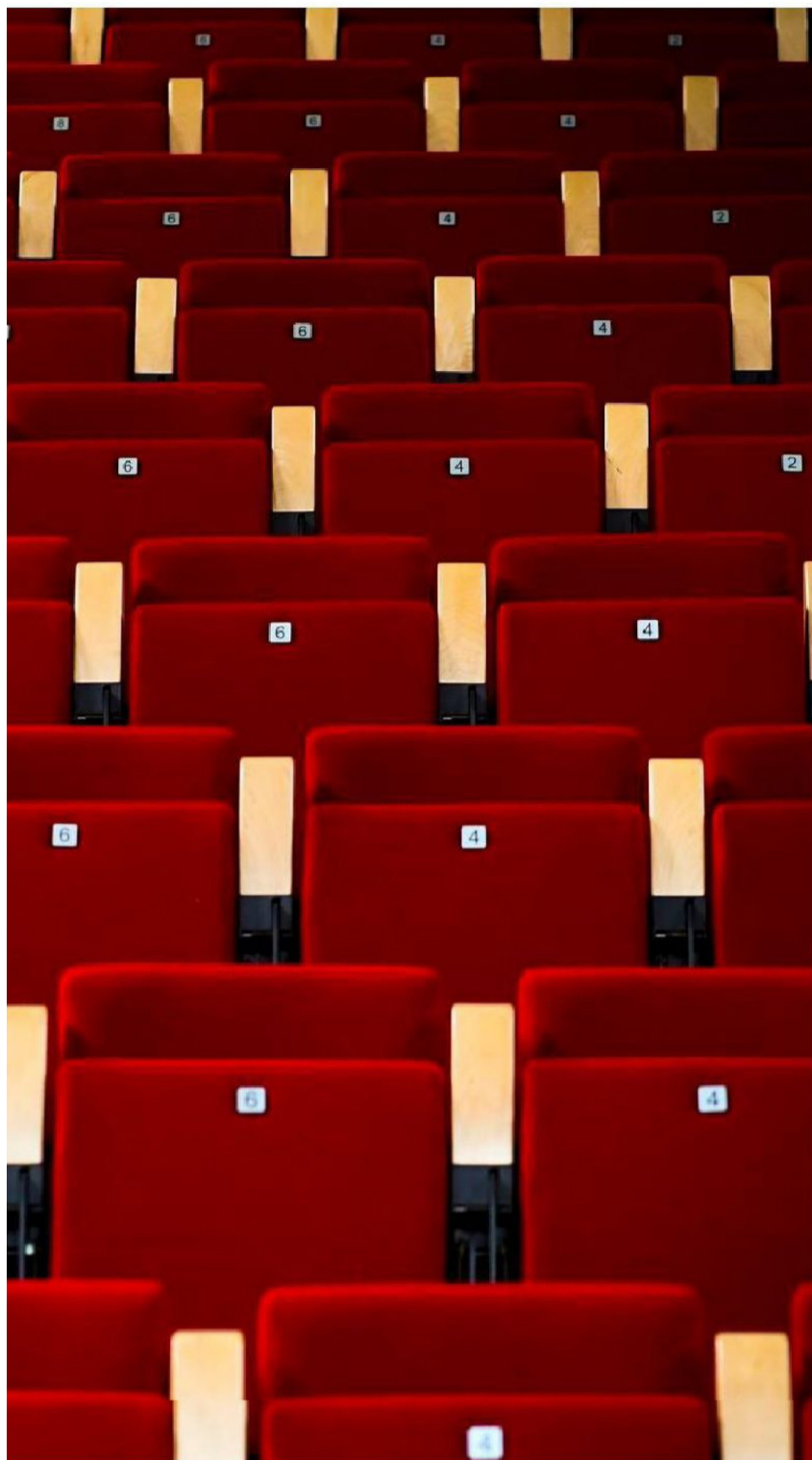
Le directeur de l'Opéra sait très bien que si les jauges sont trop réduites, les grosses productions ne pourront plus être proposées au public rémois car « les artistes ne viendront pas ». « Je préfère penser que ces mesures de distanciation seront transitoires car, sinon, l'essence même du spectacle vivant sera en danger », poursuit-il. À la Comédie, on espère également

pouvoir rouvrir en septembre. « Quand on a dû fermer le théâtre, on est tous passés par une phase de sidération. Aujourd'hui, on a envie de remettre la maison en ordre de marche même si, comme tous les autres acteurs de la vie culturelle, on est obligés d'avancer pas à pas et de s'adapter », remarque Chloé Dabert, la directrice.

LA PRÉSENTATION DE LA SAISON REPOUSSÉE DE JUIN À SEPTEMBRE

La présentation de la future saison, qui devait avoir lieu en juin, a été repoussée au 4 septembre. Elle aura sûrement lieu à l'extérieur du bâtiment, pour faciliter la distanciation physique. Par mesure de précaution, la programmation du mois d'octobre a aussi été « allégée ». Mais, à partir de novembre, la Comédie devrait de nouveau tourner à plein régime. En attendant, Chloé Dabert et son équipe planchent sur de nouvelles formes artistiques, qui pourraient être présentées en plein air au cas où les représentations en salle seraient





Stéphanie Jayet et archives

LES RÉACTIONS

“ Très bonne nouvelle ”

Comédienne et metteuse en scène, Pauline Méreuzé dirige à Reims la compagnie théâtrale Mangeront-ils ? : « Cette année blanche pour les intermittents est une très bonne nouvelle. Sans elle, on s'enterrait ! Après, il faudra voir si ce n'est pas contredit. Par ailleurs, je me réjouis que l'on puisse reprendre dès à présent les répétitions. Mais comment jouer sur une scène de théâtre à plus d'un mètre de distance ? Le souffle, le contact, la transpiration... font partie intégrante du spectacle vivant ! La question est aussi de savoir si les spectacles pourront avoir lieu... Le métier de comédien est basé sur la projection et la préparation de projets. Et là, on ne peut pas se projeter intellectuellement. D'où la difficulté. Je me penche néanmoins en ce moment sur *Le Léviathan*, le livre de Hobbes. »

“ Annonces vides ”

Jean Delestrade, organisateur avec Jazzus du Sunnyside festival : « Hormis la bonne nouvelle pour les intermittents, ces annonces semblent particulièrement vides. Bien sûr, face à des organisateurs de concerts qui demandent : "Est-ce que je pourrai réunir 150 spectateurs le 10 septembre ? ", la réponse ne peut pas être précise vu que la situation est floue... En tant qu'organisateur de festival, je continue à travailler comme si la prochaine édition aura lieu (à l'automne) mais aussi sur un plan B. Ce que je trouve étrange, c'est cette volonté du Président de s'afficher avec Catherine Ringer ou Toledano et Nakache, comme si pour parler de la situation des restaurants, il choisissait de se montrer aux côtés de Cyril Lignac. Au secteur culturel, on dit : "Réinventez-vous, trouvez des solutions" tandis qu'à Air France, on ne dit pas "Attention, il va falloir réinventer l'avion"... »

“ DÉPASSER LES EFFETS D'ANNONCE ”



A la Cartonnerie, les concerts de rap ou de rock ne sont pas près de reprendre. Archives Remi Wafflard

À la suite des annonces d'Emmanuel Macron, Cédric Cheminaud, le directeur de la Cartonnerie, s'est d'abord senti « soulagé » pour les intermittents du spectacle. « C'est un choix intelligent car cette date comprend la saison des festivals, toujours une grosse période d'activité. » Autre point positif à ses yeux, la dotation annoncée de 50 millions pour le Centre national de musique (CNM), structure créée en janvier qui a vocation à redistribuer les taxes collectées sur les spectacles. « Faut de spectacles, il n'y a plus de rentrées d'argent, explique-t-il. Puisque le budget du CNM tourne autour de 35 millions, ces 50 millions devraient aussi permettre d'aider les plus fragiles du secteur. » Celui qui dirige la principale salle de concerts de l'agglomération se montre en revanche « nuancé » à l'idée que les artistes se transforment en animateurs de centre de loisirs, en Ehpad ou dans les écoles : « Ce n'est pas seulement ça qui pourrait les sauver. » Après avoir fermé ses portes début mars, la Cartonnerie entrevoit un peu de lumière. Ses studios de répétition, assidûment fréquentés par les groupes locaux, ainsi que les résidences d'artistes devraient respectivement reprendre fin mai et courant juin. Du « positif » pour celui qui « passe son temps à reporter des concerts... On voit que ce qu'on avait reporté d'avril à septembre pourrait l'être jusqu'en 2021. » Sera-t-il pertinent de programmer pour le début de l'année prochaine un artiste initialement attendu un an plus tôt ? La réponse est dans la question. Le plus épais brouillard plane toujours sur la reprise des live. Hormis quelques concerts qui peuvent s'imaginer en configuration assise, la norme sanitaire d'une personne pour 4 m² n'a aucun sens pour un concert de rap ou de rock. Parmi la trentaine de salariés de la structure, nombreux sont ceux qui exercent une activité partielle - plus d'un millier d'heures ont été déclarées en chômage partiel en avril. Problème : le décret actuel les exclut de ce dispositif, du moins à ce jour... Satisfait des annonces, Cédric Cheminaud se dit « toujours inquiet » de ne rien voir de concret : « Un exemple : cela fait un mois qu'on a annulé *La Magnifique Society* (festival qui devait se tenir en juin) et il n'y a toujours pas d'arrêtés officiels qui interdisent l'organisation des événements prévus à cette période. S'il n'y a pas ce décret, les assurances ne peuvent prendre en charge les remboursements des frais engagés. Il faut dépasser les effets d'annonce et passer à leur application concrète. » MATHIEU LIVOREL

3 QUESTIONS À...



PASCAL LABELLE
ADJOINT À
LA CULTURE ET
AU PATRIMOINE

l'instant, la réouverture des salles n'est pas à l'ordre du jour. Si une compagnie a besoin d'un lieu pour répéter, on essaiera de l'aider mais rien ne sera possible sans règles sanitaires strictes.

“ On envisage des projections en plein air ”

La Ville de Reims va-t-elle aider financièrement les artistes comme elle va le faire pour les commerçants avec des bons d'achat ?

Nous serons attentifs et accompagnerons les compagnies. Mais, pour l'instant, personne à ma connaissance ne se trouve en grande difficulté ou sur le bord du chemin. En raison des élections municipales, les subventions avaient été votées dès février et plus de 80 % d'entre elles ont déjà été versées à une soixantaine de compagnies.

Allez-vous réduire les frais de location des salles de spectacles que vous gérez directement comme Le Cellier ?

Ce n'est pas impossible qu'on le fasse. On n'exclut pas non plus la gratuité. L'objectif est de relancer l'offre culturelle. Mais, pour

Quelles animations proposerez-vous cet été ? Les concerts au cryptoportique seront-ils par exemple maintenus ?

Comme, à ce jour, il est impossible de savoir si le virus continuera de se propager cet été, on conçoit avec la Direction de la culture des événements à géométrie variable. Si les règles sanitaires s'allègent, on pourra proposer des projections en plein air, des diffusions avec des hauts-parleurs sur les Hautes-Promenades... Il faudrait alors que les spectateurs viennent avec leur propre siège et restent éloignés les uns des autres... Je discute beaucoup avec les compagnies et responsables des différentes structures pour voir ce que l'on peut imaginer ensemble. Les rendez-vous du cryptoportique semblent compromis car le lieu n'est sanitaire pas sûr avec ses longues rangées étroites et ses deux accès en entonnoir... ■

Propos recueillis par V.C.

compromises. « On discute beaucoup entre nous pour trouver les meilleures formules... »

Livrés à eux-mêmes, les artistes qui ne sont pas rattachés à de grosses structures culturelles ont souvent du

mal à rester sereins, malgré l'assurance de conserver leurs droits et l'assurance chômage. La danseuse et chorégraphe Marinette Dozeville, qui aurait dû se produire à Avignon, est de ceux-là. « Je sais que tous les

projets sans exception seront impactés sur le long terme par cette crise », dit-elle. Avant d'ajouter : « Cette situation met notre précarité en lumière. Mais envers et contre tout, un artiste continuera de créer ! » ■ VALÉRIE COULET

“ FAIRE LE POINT SUR SA VIE D'HOMME ET D'ARTISTE ”

Le compositeur Thomas Nguyen, qui dirige à Reims le Collectif IO qu'il a créé en 2008, se dit « préoccupé par ce qui va se passer » et par les contraintes sanitaires qu'il va falloir respecter lors des répétitions et des représentations. S'il pense que le gouvernement aurait pu parler plus tôt du secteur culturel, il estime néanmoins que la priorité était et reste la santé. Ne s'estimant pas le plus à plaindre - « Notre collectif a la chance d'être en résidence à l'Opéra de Reims » -, Thomas Nguyen a, pendant tout le confinement, « essayé de garder un dynamisme positif ». Ayant écrit quotidiennement de la musique, il a pris le temps de faire le point sur sa « vie d'homme et d'artiste ». « Cette crise nous pousse à nous interroger sur la façon dont nous travaillons, sur ce que nous avons envie de dire en tant qu'artiste mais aussi sur notre façon de préserver ou non la planète, en construisant par exemple des décors d'opéra ou en multipliant les déplacements lors des tournées... » Thomas Nguyen a également beaucoup pensé au thème, presque prémonitoire, de *Utopia 758*, une comédie musicale qu'il a



Thomas n'a pas arrêté de composer pendant le confinement. Archives B.S. imaginée à l'automne dernier avec l'auteur Néry pour la troupe de jeunes de IO : sur une planète, des gens qui se retrouvent confinés s'échappent grâce aux rêves... ■ V.C.